

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 529

Artikel: Le grain au poing : céréales mondiales : la filière helvétique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022222>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les vandales du centre-ville

Contraste, de la Suisse alémanique à la Suisse romande: à Zurich, 46% des habitants sont, d'après un sondage, opposés au parking sous la Limmat, 43% lui sont favorables. A Genève, au même moment, les lobbies conjugués de la voiture et du béton ont donné l'assaut au dernier bastion de résistance à l'automobile dans une ville défigurée. Le projet de parking de la Rôtisserie entre la Vieille Ville et les rues commerçantes — appelées Rues basses — remet en question le statut privilégié du centre de la ville, protégé par une mini-zone piétonnière et un règlement limitant toute construction de parking dans le périmètre dit de la «petite ceinture».

L'affaire est habilement menée: le luxueux prospectus de lancement annonce «un cœur neuf pour un vieux quartier», met l'accent sur les appartements, les ateliers destinés à l'artisanat, alors que le parking (645 places) occupera les deux tiers du volume projeté. Pas un mot, bien entendu, de la congestion qui frappera alors les rues étroites du centre de la ville. Congestion qui, inévitablement, aboutira à la suppression, en un deuxième temps, des voies en site propre, des transports en commun, puis à celle de la zone piétonnière.

Le projet a pris la forme d'une initiative populaire pour briser les résistances du Conseil d'Etat.

Déjà, l'Institut de la Vie et la communauté d'intérêt pour les transports publics (Citrap) ont manifesté leur refus.

Les partisans d'une ville vivable pourront-ils compter sur le conseiller d'Etat Fontanet (démocrate-chrétien) qui tout en poursuivant la construction de parkings en dehors de la «petite ceinture» est le premier magistrat qui, à Genève, croit dans les transports publics.

En face, la coalition est tout sauf négligeable. L'âme de l'entreprise en tant qu'animateur des principaux

commerçants intéressés est le député radical de Toledo, du Touring-Club, multimillionnaire propriétaire du grand magasin, la Pharmacie principale. A ses côtés, des alliés solides. Parmi eux, A. Galleras, président de la commission des monuments, de la nature et des sites, qui est l'un des architectes du projet (ladite commission s'est signalée lors des précédentes législatures en approuvant certains des projets les plus dévastateurs pour le domaine urbain, projets auxquels chaque fois, et comme par coïncidence, un de ses membres était associé à titre professionnel). Un autre membre de cette commission, le radical Pierre Georges est également partie prenante à l'entreprise par l'appui que l'association qu'il préside, celle des habitants de la Vieille-Ville, apporte aux promoteurs (dans les beaux quartiers, l'utopie écologique résiste difficilement à l'offre d'une place de garage à meilleur compte). D'autres alliés moins inattendus: l'ingénieur civil est le démocrate-chrétien Milleret, président du Grand Conseil genevois; le responsable juridique de l'opération, l'ancien conseiller d'Etat radical Gilbert Duboule.

Pour couronner le tout, lors de la présentation des plans, la «Tribune de Genève» leur consacrait des pages où l'argumentation rédactionnelle visait essentiellement à mettre en valeur celle des promoteurs.

Un premier accroc survient lors de la récolte des signatures indispensables. Les promoteurs sont riches, mais peu portés sur le militantisme. Qu'à cela ne tienne: on engage pour cette tâche du personnel temporaire. C'est malheureusement interdit par la loi; et le Département de l'intérieur doit ouvrir une information pénale. Ce qui amène le représentant de la Pharmacie principale à dénoncer ce qu'il tient pour «une attaque anti-démocratique visant à saboter l'initiative». Les signatures seront-elles annulées, faudra-t-il recommencer la collecte? Quoi qu'il en soit, l'initiative aboutira: le poids des intérêts en cause et les moyens à disposition le garantissent. Le corps électoral devra donc un jour ou l'autre se prononcer.

Et si les opposants mettaient à profit le temps disponible pour utiliser l'arme économique? Les promoteurs de l'initiative ne sont pas des citoyens comme les autres, ce sont des commerçants, et parfois de gros commerçants. Est-il utopique de mobiliser l'ensemble des écologistes pour les pénaliser, à travers des slogans comme «J'aime Genève, je n'achète pas au centre-ville» (en écho au slogan officiel, «J'habite Genève, j'achète à Genève»); d'identifier l'image commerciale de la Pharmacie principale à la politique destructrice? Cela mérite en tout cas réflexion.

LE GRAIN AU POING

Céréales mondiales : la filière helvétique

Il y a Carter, et il y a les affaires. Kaboul est loin, et Moscou paye bien. Alors, l'arme alimentaire, le boycott des céréales, le grain au poing, tout cela n'aura sans doute guère d'effet au-delà des frontières US, celles à l'intérieur desquelles on élit le locataire de la Maison blanche.

Certes, la bourse aux céréales de Chicago, fermée pendant deux jours, a réouvert le 9 janvier sur les cours-planchers. Mais, dans le même temps, sur la place de Winnipeg comme sur les marchés européens de Londres et Rotterdam, les transactions se poursuivaient dans une relative sérénité.

Certes, les pays exportateurs de céréales ont eu un assez joli mouvement d'ensemble pour soutenir la décision de Carter; même le président Frazer, lui aussi au seuil d'une année électorale, a entraîné l'Australie dans la grosse bouderie commerciale lancée par l'ex-marchand de cacahuètes. Mais cette unanimité ne trompe guère, car il y a des failles dans le système.

La Suisse par exemple, haut-lieu mondial d'une tolérance financière et monétaire, maintenue à la faveur d'un statut de stricte neutralité politique et d'une position géopolitique très intéressante, no-

tamment pour le commerce est-ouest. Or donc, un tiers environ du commerce mondial des céréales passe par notre pays, non pas physiquement bien sûr, mais «fiduciairement», — sur le papier donc. La filière helvétique est plus importante encore pour les transactions avec l'Union soviétique: sur les 17 millions de tonnes que les USA ne livreront pas à l'URSS, sept environ (plus des deux cinquièmes) auraient dû être vendus par des sociétés domiciliées en Suisse, pour une valeur estimée à un milliard de dollars.

Ces sociétés, peu connues du grand public, opèrent sur notre territoire pour le compte de multinationales, américaines surtout. On retrouve donc par exemple à Genève la Tradax, filiale du premier groupe mondial du commerce des céréales, la Cargill Inc., considérée comme la championne toutes catégories de l'apport à la balance des paiements des Etats-Unis; propriété des familles Cargill et McMillan, la Cargill est la plus importante société privée des USA, connue pour ses interventions en faveur des politiciens du Minnesota (H. Humphrey était maire de Minneapolis, siège de la Cargill), et surtout aux côtés de Nixon, après comme avant Watergate.

A Genève, se trouve aussi la Continentale, liée à l'autre géant céréalier du monde, la Continental Grain, toujours propriété de la famille Fribourg, qui a fondé l'entreprise en 1813. Moins diversifié que la Cargill, le groupe Continental Grain n'est présent que dans une dizaine de pays étrangers, où il se concentre sur le grain et la volaille. En Suisse, la Continental Grain entretient en outre une société spécialisée dans les opérations sur les marchés des matières premières: la Conticommodities, l'une des quelques firmes sérieuses dans les placements hautement spéculatifs effectués sur les marchés à terme.

Et, bien sûr, il y a la maison André & Cie, entreprise mondialiste, familiale et secrète comme on peut à peine l'imaginer pour une société centenaire d'une telle importance. Négociants inlassables, les André, Pasche et autres Cuendet, achètent et vendent de tout, et d'abord des céréales, à presque tous, y

compris à Moscou, où ils entretiennent une représentation permanente. Non sans prudence, la maison André a toujours évité de s'engager sur de trop gros contrats céréaliers, se limitant aux livraisons de 500 000 tonnes au plus. Elle observe donc avec calme l'effet des mesures prises à Washington. Cela ne signifie pas que toutes les sociétés commerciales en Suisse en feront autant. Et rien n'indique que, parmi les filiales américaines en Suisse, le zèle soit moins grand chez les marchands de grains que chez les banquiers. On se souvient que les banques américaines en Suisse avaient bloqué en novembre dernier, sur simple télex cablé de New York, les avoirs des citoyens iraniens déposés chez elles. Les banquiers sont gens respectueux de l'ordre, les commerçants préfèrent faire preuve de «dynamisme». On n'arrête pas le business avec un coup de gueule.

TRAVAIL

Le stress de la chimie

La chimie bâloise se porte bien, merci. Du point de vue patronal s'entend, c'est-à-dire en termes de chiffre d'affaires, de bénéfices et de parts du marché.

Un quotidien de Bâle, la «Basler Zeitung» a eu l'idée en fin d'année de donner la parole aux présidents des commissions ouvrières des trois grands, Ciba-Geigy, Sandoz et Roche. Une fois n'est pas coutume.

Dans le camp des travailleurs l'optimisme est plus modéré: ces derniers vivent concrètement le prix de la réussite de ces multinationales. Le travailleur de la chimie, c'est un peu le baron au sein de la classe ouvrière suisse: salaire, conditions sociales et vacances sont plus favorables que pour les salariés des autres branches économiques. Et pourtant...

A Ciba, le souci principal de la commission ouvrière

porte sur la surcharge croissante de travail provoquée par la rationalisation et la réduction des effectifs: en cinq ans le nombre de salariés soumis à la convention collective a passé de 4800 à 4000. «Les gens sont aujourd'hui plus rapidement malades, usés. Nous avons déjà des quadragénaires qui sont envoyés à la retraite pour des maladies du dos. De tels cas sont de plus en plus fréquents». Si les conditions de travail ne sont pas seules en jeu, le bruit et la poussière pourraient être réduits dans les ateliers.

Le représentant des travailleurs de Sandoz mentionne également la tension due au rythme et à la quantité de travail: «Actuellement un seul travailleur réalise les mêmes prestations effectuées par trois ou quatre ouvriers à l'époque de la haute conjoncture». Les postes vacants ne sont pas réoccupés, ce qui provoque un vieillissement des effectifs: en cinq ans l'effectif a passé de 3400 à 2980 travailleurs soumis au contrat collectif. Les mesures de rationalisation touchent surtout les travailleurs les plus âgés qui sont affectés à des machines dont ils ne maîtrisent ni le rythme ni la technique. «Aujourd'hui c'est la machine qui fait le travail noble et l'homme le travail pénible». Concrètement cela signifie des douleurs lombaires, l'usure des articulations, la nervosité, des troubles auditifs. La crainte d'un déplacement à une nouvelle machine crée des situations d'angoisse. D'autre part l'entreprise pousse fortement au recyclage, ce qui réduit le temps libre des travailleurs.

Chez Roche, les problèmes ne sont pas tant d'ordre matériel, déclare le président de la commission ouvrière. «Nous avons des ateliers qui sont surchargés. On y produit plus avec moins de monde». La pression physique et morale a augmenté de manière considérable; les travailleurs viennent consulter la commission pour des maladies de cœur, des maux de dos, des problèmes psychiques. Et l'entreprise refuse des emplois à mi-temps pour ces travailleurs.